



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2024/4480/174 du 15 janvier 2025, le Ministre du Travail a autorisé

la société LUXLEV LOCATION SA à exploiter un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque MANITOU, du type MT1840 EASY, avec le numéro de construction MAN00000T01146603.

L'arrêté ministériel a été déposé au service environnement de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 30 janvier au 11 mars 2025 inclus).

Pétange, le 28 janvier 2025
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,